

## **Une production en évolution permanente**

### **La production européenne en 2016 (en tonnes)** (Sources : Eurostat2017)

Espagne	377 600	Grande Bretagne	99 000
Pologne	207 560	Pays Bas	57 500
Allemagne	143 220	<b>France</b>	<b>58 740</b>
Italie	143 000	Belgique	48 000

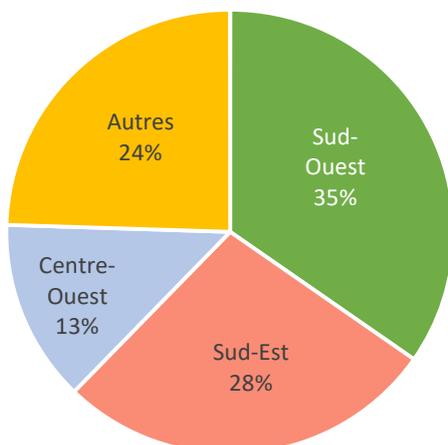
La production annuelle européenne (UE à 27) est stable autour de 1,2 millions de tonnes depuis une dizaine d'années.

Les trois premiers pays producteurs en 2016 (Espagne, Pologne, Allemagne) représentent plus des 2/3 de cette production. La tendance est à une augmentation des volumes en Allemagne et en Pologne.

La France se situe en 2016 au 7<sup>ème</sup> rang européen.

### **Le sud-ouest de la France est le principal producteur**

*La production par région en 2016*



(Source : Agreste juillet 2017)



# La fraise en Dordogne

## Evolution de la production

En rouge : données estimées.

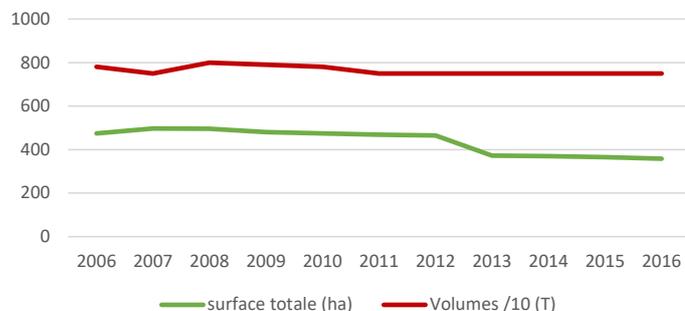
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'exploitations	403	422	418	400	391	382	375	262	250	240	230
Surface totale (ha)	475	497	496	481	475	469	465	372	370	365	358
Surface hors-sol (ha)	72	75	78	81	84	87	90	110	120	125	128
Volumes / 10 (T)	780	750	800	790	780	750	750	750	750	750	750

(Sources : MSA, Chambre d'agriculture)

Depuis 2000, la surface totale de la fraiseraie et le nombre d'exploitations ont été divisés par deux. Malgré ces diminutions importantes, stabilisation depuis 10 ans des volumes produits.

### Evolution des volumes

(Source : Chambre d'agriculture)



## Evolution des techniques de production

(Source : Chambre d'agriculture Dordogne)

Depuis une dizaine d'années, le mode de production est en mutation technologique.

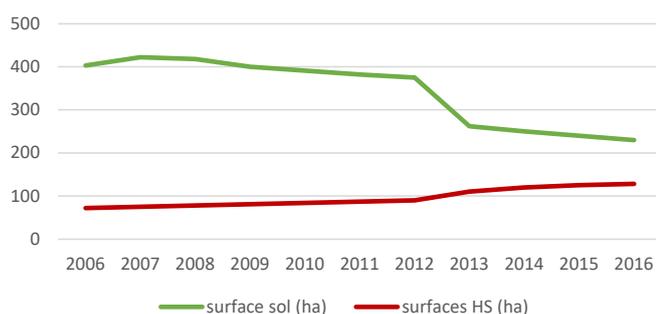
Si la surface totale de la fraiseraie est en diminution, les surfaces en production sur substrat sont en constantes évolutions.

130 hectares en production de fraise sur substrat.

30 % des exploitations ont un atelier de fraise hors-sol.

Volumes produits estimés à plus de 40 % de la production départementale.

### Evolution des surfaces



Sur les 130 ha de fraise hors-sol, 15 % sont des cultures chauffées pour une production précoce avec Gariguettes et Cléry.

Le reste des surfaces est essentiellement occupé par la production de remontantes en culture à froid (tunnels réhaussés et piquets chataigniers, ainsi que des structures modernes).

Cette production concerne, entre autres, les variétés Charlotte, Cirafine et Mara des Bois.

# Organisation de la filière

Plusieurs systèmes de commercialisation sur le département

2 organisations de producteurs (SOCAVE OP et Ets Pasquet).

Plusieurs opérateurs commerciaux (Fruits Rouges du Périgord, Perig Fruits, Délices de Mady, Vivafrais).

Depuis 5 ans, une augmentation du nombre d'opérateurs privés.

Une augmentation des volumes en vente directe.

## L'organisation économique

• L'**AOP Nationale fraise**, qui regroupe plusieurs opérateurs commerciaux et OP du département afin de mettre en place une politique commerciale nationale.

• L'**UIFP** (union interprofessionnelle de la fraise du Périgord) qui porte la marque **IGP fraise du Périgord**.

Des volumes signés IGP en progression (plus de 500 tonnes en 2012).

• La **Confrérie de la fraise** du Périgord, outil promotionnel de la filière, se distingue notamment lors de la fête de la fraise à Vergt et pendant l'opération « le Périgord à Montmartre » organisé en partenariat avec le Conseil départemental de la Dordogne.

Zone de production de la Fraise du Périgord



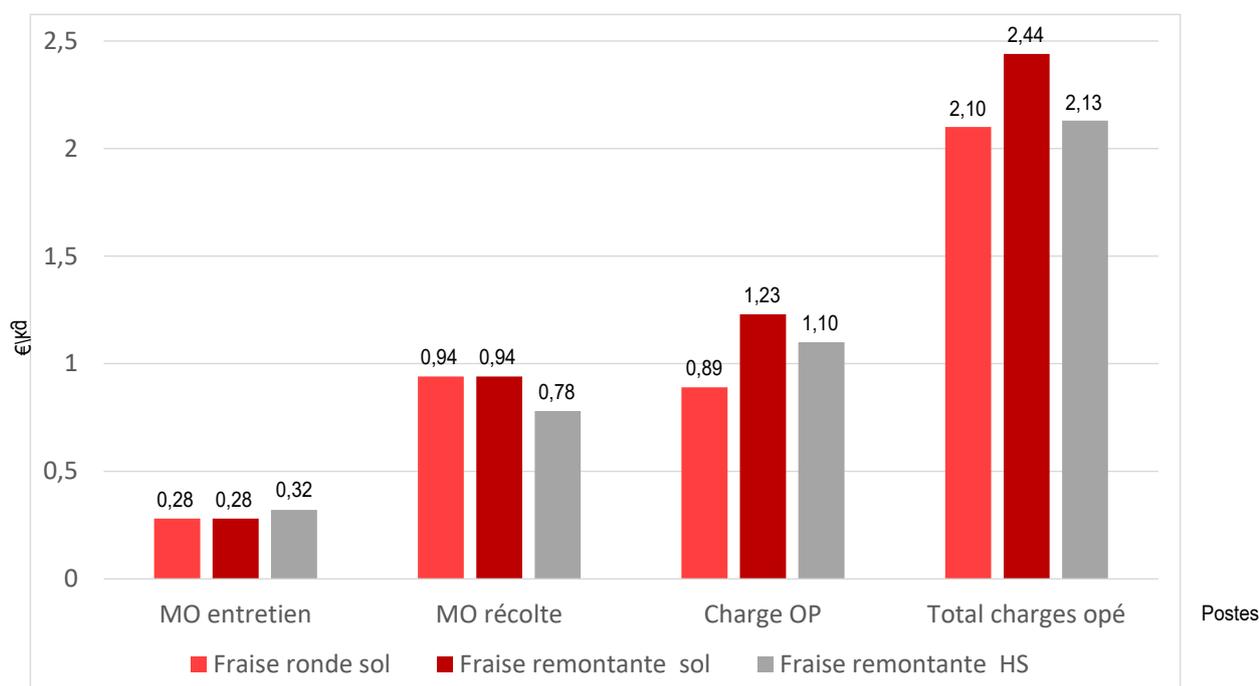
## Les repères technico-économiques

Exemples de coût de production avec une variété remontante

• **Production sol** : 35 000 plants frigo /ha, rendement 0,8 kg par plant

• **Production hors-sol** : 66 000 tray-plants /ha, rendement 1 kg/plant

Total charges opérationnelles €/kg



# Les points forts et les problématiques

## Les points forts de la filière

- La fraise de Dordogne est présente sur tous les secteurs de la distribution : grandes et moyennes surfaces, grossistes, marché de détail et vente directe.
- Offre segmentarisée (haut de gamme, barquettes spéciales, standard) et étalée dans le temps (d'avril à novembre).
- IGP fraise du Périgord avec des volumes en augmentation.
- Producteurs spécialisés et évolution vers des outils de production modernes (serre).
- Important encadrement technique des producteurs par la Chambre d'agriculture, en relation avec les OP et centre d'expérimentation (INVENIO).

## Les problématiques de la filière

- Baisse inexorable des surfaces et du nombre de producteurs (pyramide des âges et peu de nouvelles installations).
- Disparité des coûts de production et désavantage concurrentiel avec nos voisins européens.
- Une IGP qui a du mal à s'imposer (baisse des surfaces en sol et augmentation des volumes en HS qui ne bénéficient pas de l'IGP).
- Des adaptations au changement climatique et à la pression sociétale qui deviennent de nouveaux challenges à relever.

# Les aides aux producteurs

## Le plan départemental fraise

Au travers d'un plan départemental fraise, le Conseil départemental de la Dordogne apporte un soutien à la filière fraise. Depuis 2007, plus de 800 dossiers déposés pour des demandes d'aides à l'investissement concernant les actions de gestion de l'eau, gestion du climat, réduction des produits phytosanitaires (méthodes alternatives et mise en place de la protection biologique intégrée 5PBI) pour **un montant global de 1 650 000 €**.

**L'association des producteurs** de fraise de Dordogne regroupe l'ensemble des fraisculteurs et a pour mission la gestion du plan départemental et l'animation de la filière (déplacements, journées techniques, échanges, démonstrations).

# Les actions Chambre d'agriculture

- Suivi technique individuel pour les fraisculteurs.
- Conseils personnalisés et objectifs en relation avec les centres d'expérimentations et partenaires de la filière.
- Accompagnement des démarches de qualité : IGP, Agri-confiance, autres démarches.
- Stages de formation pour les fraisculteurs.
- Accès à la certification phytosanitaire pour producteurs et salariés.
- Accompagnement technico-économique (nouveau projet, analyse économique annuelle...)

## Partenariat avec la filière

- Relation avec les OP (convention appui technique).
- Relations avec INVENIO, CIREF, CTIFL, SRAL, AOPn Fraise (animation réunions, concertation sur actions à développer, collaboration sur dossiers techniques (*bulletin santé du végétal, drosophile suzukii, tarsonème, produits phytos, PNPP...*)).
- Animation Association des producteurs de fraise 24.

Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :



295 Boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord  
COULOUNIEUX CHAMIERES  
Adresse postale :  
CS 10250 24060 - PERIGUEUX CEDEX 9  
www.dordogne.chambre-agriculture.fr  
Contact : 05 53 35 88 92

